

Patinage St-Jérôme

Règlement interne revue sur glace.

Adopté en CA le 5 novembre 2024

Statut du patineur

1. Le patineur doit être membre de Patinage Canada et un membre actif de Patinage St-Jérôme, lequel se doit d'être son Club d'appartenance principal (Club maison) à la date de la revue sur glace.
2. Le patineur ne doit pas faire l'objet d'une suspension ou sanction d'une autorité quelconque de patinage artistique reconnue au Canada.
3. Le patineur doit avoir acquitté toutes les sommes dues à Patinage St-Jérôme.
4. Le patineur adulte n'est pas considéré dans l'attribution des solos de compétition.

Type de solo

International

1. Invité international senior (International)

Les patineurs qui ont obtenu une assignation internationale Senior de Patinage Canada.

Ils performeront à deux reprises lors de chacune des représentations. Les patineurs peuvent également présenter un numéro de rappel s'ils le désirent.

Costume, chorégraphie et arrangement musical au frais du patineur

National

2. Invité Équipe Québec (National)

Les patineurs qui seront sélectionnés pour l'Équipe du Québec.

Ils performeront à une reprise lors de chacune des représentations. Les patineurs peuvent également présenter un numéro de rappel s'ils le désirent.

Costume, chorégraphie et arrangement musical au frais du patineur

Provincial

3. Mention spéciale (Provincial)

- Compétitif Junior et Senior
 - Participation à la compétition : « Championnats de Section (Junior, Senior) »
- Compétitif Sans-Limites à Novice
 - Champion Québécois à la compétition : « Championnats de Section (Sans limites à Novice) »
- STAR et Olympique Spéciaux
 - Champion Québécois à la compétition : « Championnats de Patinage STAR »

Ils performeront à une reprise lors de chacune des représentations.

Costume, chorégraphie et arrangement musical au frais du patineur

Régional (club)

4. Soliste Or

Les patineurs ayant réussi le niveau Or ou le niveau Diamant au courant de la période de référence pour la revue sur glace, soit en style libre, en habiletés, ou en danses se verront attribuer un solo. Ces solos seront distribués équitablement parmi les thèmes du spectacle. Le choix de musique et de costume doit respecter le thème du spectacle. La direction artistique se réserve un droit de regard sur la musique choisie afin de s'assurer d'une bonne cohésion dans la trame sonore. La musique devra être fournie à la date spécifiée suite à la répartition des solistes.

Durée : moins de 2 minutes 30 secondes (sans aucune exception)

Les solistes performeront lors de chacune des représentations, exception faite de la situation suivante :

Advenant qu'il y ait plus de 8 patineurs qui aient complété un test de niveau Or ou Diamant, les patineurs ne performeront qu'à une seule représentation. Une pige au sort pour déterminer qui performera lors de chacune des représentations sera effectué.

Costume, chorégraphie et arrangement musical au frais du patineur

Durée : moins de 2 minutes 30 secondes (sans aucune exception)

5. Soliste de compétition

Le patineur sera automatiquement classé dans la plus haute catégorie dont il a obtenu au moins 1 point (sauf pour la pige de STAR 1 à 3). Les costumes pour les solistes de compétitions seront fournis, et ce sans frais pour le patineur. L'entraîneur du patineur se verra attribuer un montant équivalent à 1 heure par le club afin de chorégrapier le solo de son patineur.

Liste de compétitions régionale

- Finale régionale STAR
- Finale régionale Jeux du Québec / Finale régionale Jeux de la participation
- Invitation Lachute
- Invitation Mont-Tremblant
- Invitation St-Eustache
- Invitation Pierrette-Vaillant Pierre

Grille de pointage pour 5 patineurs et plus

Positions	STAR 4 O.S.	STAR 5	Sans lim. Pré-Juv.	STAR 6 et 7 Interpré.	Juvenile	STAR 8 à Or	Pré-Novice	Novice	Junior	Sénior
1	4.5	5	5.5	6	6.5	7	7.5	8	9	10
2	3.5	4	4.5	5	5.5	6	6.5	7	8	9
3	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6	7	8
4	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	6	7

4 patineurs

- Pointage (- 1)
- 3 positions

2 patineurs

- Pointage (- 2)
- 2 positions
- Pointage (- 3)

- 1 position

3 patineurs

Liste des compétitions provinciale

- Finale provinciale Championnats STAR
- Finale provinciale Jeux du Québec / Finale provinciale Jeux de la participation
- Championnats Québécois d'été
- Souvenir Georges Ethier
- Championnats de Sous-Section (Pré-Novice, Novice)
- Championnats de Section (Sans limites à Novice)
- Championnats de Section (Junior, Senior)

Grille de pointage

Positions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 +
Points	20	18	16	14	8	7	6	5	4	3	1

*Un patineur qui obtient un bye est considéré comme ayant terminé 3^e

Liste des compétitions Nationale et Internationale

- Défi de Patinage Canada (Pré-Novice, Novice)
- Championnats Canadiens (Novice)
- Jeux du Canada
- Défi de Patinage Canada (Junior, Senior)
- Championnats Canadiens
- Compétition Internationale (assignation de Patinage Québec ou Canada)

Positions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 +
Points	25	23	20	18	11	10	9	8	7	6	3

*Un patineur qui obtient un bye est considéré comme ayant terminé 3^e

Catégorie

a. STAR 1 à STAR 3

Une pige au sort sera réalisée parmi les patineurs qui auront fait un minimum de 2 **compétitions** STAR 1 et +, dont au moins une STAR 1 à 3 et au moins une STAR 2 ou + dans l'année de référence. Chaque patineur qui respecte les règles obtiendra une chance et non une chance par compétition.

Durée : moins de 1 minute (sans aucune exception)

b. Olympiques Spéciaux (Niveau 2 et +)

Le patineur ayant obtenu le plus de points pour les compétitions reconnues (voir liste). Les points doivent être obtenus dans une catégorie Olympiques Spéciaux.

Durée : moins de 1 minute 15 secondes (sans aucune exception)

c. STAR 4 et STAR 5

Le patineur ayant obtenu le plus de points pour les compétitions reconnues (voir liste). Les points obtenus dans une catégorie STAR inférieure sont également comptabilisés. Les points obtenus dans une catégorie compétitive ne sont pas comptabilisés.

Durée : moins de 1 minute 15 secondes (sans aucune exception)

d. STAR 6 à Or

Le patineur ayant obtenu le plus de points pour les compétitions reconnues (voir liste). Les points obtenus dans une catégorie STAR inférieure sont également comptabilisés. Les points obtenus dans une catégorie compétitive ne sont pas comptabilisés.

Durée : moins de 1 minute 30 secondes (sans aucune exception)

e. Compétitif (Sans limites à Sénior)

Le patineur ayant obtenu le plus de points pour les compétitions reconnues (voir liste). Les points obtenus dans une catégorie inférieure dans le compétitif sont également comptabilisés. Les points obtenus dans une catégorie STAR ne sont pas comptabilisés.

Durée : moins de 1 minute 30 secondes (sans aucune exception)

6. Soliste de test

Il y aura un solo de test par groupe établi pour la revue sur glace. Si deux groupes sont réunis pour la revue sur glace, un seul solo de test sera distribué pour les deux groupes réunis. Les costumes pour les solistes de test seront fournis, et ce sans frais pour le patineur. L'entraîneur du patineur se verra attribuer un montant équivalent à 1 heure par le club afin de chorégraphier le solo de son patineur.

Catégorie :

- Premier groupe moins de 1 minute
- Deuxième groupe moins de 1 minute 15 secondes
- Troisième groupe et les suivants (4, 5, ...) moins de 1 minute 30 secondes

Les points sont attribués aux patineurs selon la charte suivante pour les tests réussis dans l'année de référence de la revue sur glace. En style libre le test est considéré réussi à la date d'obtention du niveau complet. Pour les tests de danse diamant 2.00 points sera attribué par danse.

Style Libre		
	Éléments	Programme
STAR 1	0.50	
STAR 2		2.00
STAR 3		3.00
STAR 4		4.00
STAR 5		5.00
STAR 6		6.00
STAR 7		6.00
STAR 8		7.00
STAR 9		7.00
STAR 10		8.00
Or		9.00

Habilités de patinage	
	Point
STAR 1	0.50
STAR 2	1.00
STAR 3	1.50
STAR 4	2.00
STAR 5	2.50
STAR 6	3.00
STAR 7	3.00
STAR 8	3.50
STAR 9	3.50
STAR 10	4.00
Or	4.50

Danses		
	Titre	Point
STAR 1	Éléments	0.50
STAR 2	Valse Hollandaise	0.50
	Tango Canasta	0.50
STAR 3	Baby Blues	0.60
	Éléments	0.60
STAR 4	Danse Swing	0.70
	Tango Fiesta	0.70
STAR 5	Valse Willow	0.70
	Éléments	0.70
STAR 6	Ten-Fox	0.80
	Valse Européenne	0.80
	Fourteenstep	0.80
STAR 7	Fox-trot de Keat	0.90
	Tango Harris	0.90
	Valse Américaine	0.90
STAR 8	Rocker Fox-Trot	0.90
	Kilian	1.00
STAR 9	Valse STARlight	1.00
	Paso Doble	1.20
STAR 9	Blues	1.20
	Samba Argent	1.50
STAR 10	Cha-Cha Congelado	1.00
	Valse Westminster	1.50
Or	Quickstep	1.50
	Valse Viennoise	1.50
	Tango Argentin	1.50
	Danse rythmique	1.50

ATTENTION Sous réserve d'une décision du conseil d'administration et afin de favoriser le plus de patineurs possibles, les solistes de compétitions et de tests ne sont pas les mêmes le samedi et le dimanche.

- Les patineurs ayant le plus de points sont le samedi;
- Il est possible, si les patineurs s'entendent, d'échanger leur journée en avisant la direction artistique;
- Un patineur ne peut obtenir plus d'un solo pour l'ensemble du spectacle.

Numéro de compétiteurs

Deux numéros de compétiteurs seront présentés lors de la Revue sur Glace. Un numéro regroupant les participants à des compétitions dans les catégories STAR 1 à STAR 3 (Incluant O.S.) et un autre numéro regroupant les participants à des compétitions de STAR 4 et plus. Le club d'appartenance du patineur doit être Patinage St-Jérôme.

Pour être éligible, le patineur doit avoir pris part à au moins deux compétitions entre janvier et décembre de l'année en cours et avoir fait un maximum d'une compétition STAR 1.

Un patineur ayant seulement fait des compétitions en patinage synchronisé peut prendre part à ce numéro, si et seulement s'il ne prend pas part à un numéro de patinage synchronisé lors de la revue sur glace.

Numéro de danse

Un numéro de danse sera présenté lors de la Revue sur Glace. Les patineurs doivent avoir complété le test de danse STAR 7 (ou équivalence avoir complété le test Junior Argent) avant la date de fin de la période de référence pour la revue sur glace. Le club d'appartenance du patineur doit être Patinage St-Jérôme.

Autres conditions

1. Les performances réalisées en patinage synchronisé ne peuvent être considérées pour l'attribution de solo, bourse ou tout autre avantage décerné aux patineurs. Les performances doivent être fait en simple, couple de danse ou couple de style libre.
2. Soliste de compétition ou soliste de test, lorsqu'il y a une égalité pour une même catégorie
 - a. Égalité à deux, trois ou plus, les patineurs effectueront un duo, trio, quatuor ... Le trio, quatuor... sera alors chorégraphié par la direction artistique.
 - i. Dans le cas d'une égalité à deux patineurs. Il est possible de faire un solo plutôt d'un duo, si les deux patineurs s'entendent pour qu'un patineur patine lors de la première représentation et que le second patine lors de la deuxième représentation. Si aucune entente n'est possible, ils exécuteront un duo.
3. Un patineur pourra avoir 2 solos si et seulement si :
 - a. Le type de solo prévoit plus d'une apparition.
 - b. Le patineur a obtenu des solos dans plus d'une discipline.
 - c. Le patineur a obtenu un solo « Or » et obtient un solo d'une catégorie plus élevé (Mention ou Invité).
4. Le patineur doit effectuer son solo dans la catégorie la plus haute qu'il est sélectionné. Dans le cas des solos de compétitions de tests, si le réel gagnant de la catégorie a déjà obtenu un solo d'une catégorie supérieure, le patineur suivant obtiendra le solo.
5. En aucun cas, les solos ne pourront être remis à l'année suivante, et ce sans exception.
6. Le choix des musiques devra respecter la hiérarchie des types de solos. De plus la date d'obtention du test Or détermine l'ordre de sélection pour les solistes Or (en cas d'égalité, une pige sera effectuée).
7. Aucun patineur STAR n'est autorisé à changer de groupe pour la revue sur glace et ce sans aucune exception.
8. Suivant la présentation de circonstances exceptionnelles, le Conseil d'administration (CA) de Patinage St-Jérôme se réserve la discrétion et le droit de réduire/modifier la portée de l'ensemble des critères de ce document, si le patineur pouvait justifier des motifs sérieux, notamment à raison d'une erreur ou tout autre raison qui n'auraient pas été évalué/considéré par le passé.

Privilège

- Invité International
 - Une plaque ou un trophée par athlète*
 - Bouquet de fleurs
 - Jusqu'à 4 billets VIP gratuit par jours par athlète* (Couple = 8 billets/jour)
 - Une bourse sera remise (1000\$ par représentation par athlète*)
 - *Pour une revue sur glace de 2 représentations, un patineur en simple recevra 2000\$ un couple de danse ou de style libre recevra 4000\$.*
 - Une bourse additionnelle de 200\$ sera remise par athlète*, s'ils sont présents à la générale et s'engagent à rencontrer nos patineurs, à prendre des photos et à leur donner des autographes (200\$ pour un patineur en simple, 400\$ pour un couple de danse ou de style libre).
 - Page centrale dans le programme
- Invité Équipe du Québec (National)
 - Une plaque ou un trophée par athlète*
 - Bouquet de fleurs
 - Jusqu'à 2 billets VIP gratuit par jour par athlète* (Couple = 4 billets/jour)
 - Une bourse sera remise (500\$ par représentations par patineurs du club et 250\$ par jour de spectacle pour le partenaire)
 - *Pour une revue sur glace de 2 représentations un patineur en simple recevra 1000\$, un couple de danse ou de style libre recevra 1000\$ et 500 pour partenaire.*
 - Une bourse additionnelle de 200\$ sera remise, s'ils sont présents à la générale et s'engagent à rencontrer nos patineurs, à prendre des photos et à leur donner des autographes (200\$ pour un patineur en simple, 200\$ pour un couple de danse ou de style libre).
 - Jusqu'à une page dans le programme
- Mention (Provincial)
 - Une plaque ou un trophée par athlète*
 - Fleur
 - Jusqu'à 2 billets VIP gratuit par jour (Couple = 2 billets/jour)
- Or
 - Fleur
 - Jusqu'à 2 billets **régulier** gratuit par jour
- Compétition et Test
 - Une plaque ou un trophée
 - Fleur

**Par athlète : Si le solo est attribué à un couple de danse ou de style libre chacun des athlètes du couple recevront le privilège (plaque/trophée, billet, bourse) peut importe la provenance de celui-ci.*